



Salariés du privé, agents du public, enseignants : nos luttes sont convergentes et nos intérêts communs !

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 21 SEPTEMBRE 2017 !

LA LOI TRAVAIL XXL... C'EST QUOI ?

Au-delà de la méthode inacceptable (passage par ordonnances), la Loi Travail 2 c'est :

- un **nouvel affaiblissement de la hiérarchie des normes** par le renforcement des accords d'entreprise au détriment du Code du travail et des conventions collectives et l'extension du recours au "référendum" d'entreprise. **Avec le chantage à l'emploi, c'est une arme de destruction massive des droits des salarié-es !**
- la **fusion des Instances Représentatives du Personnel** (CE, DP, CHSCT...), dont les moyens et les prérogatives seront revus à la baisse (évidemment !). Mais aussi la **possibilité de négocier sans les syndicats dans les entreprises de moins de 50 salariés. Et donc moins de possibilités d'être défendu-es !**
- l'**abaissement des protections en cas de licenciement** : plafonnement des dommages et intérêts que pourront accorder les prud'hommes en cas de licenciement abusif, délais de recours drastiquement réduits, contournement des règles du PSE par l'instauration de ruptures conventionnelles collectives... **Pour pouvoir licencier sans contraintes !**
- un **nouveau CDD** faussement appelé CDI de chantier, de mission ou de projet. **Généralisation de la précarité à tous les étages !**

ET LA FONCTION PUBLIQUE...

En complément de la mise à mal du Code du Travail, **la Fonction Publique, l'Assurance Chômage, la Sécurité sociale, les retraites, sont sur la sellette. De lourdes mesures sont en préparation :**

- une nouvelle **suppression de 120 000 postes** dans les services publics, le **gel du point d'indice**, la **remise en cause du calendrier PPCR**, le **rétablissement de la journée de carence**, le **saire au "mérite"**, la **mise à mal des garanties statutaires**, le renforcement de la **territorialisation** des services publics et de l'**autonomie** des établissements scolaires
- plusieurs milliards d'**économies imposées aux collectivités territoriales**, avec la **privatisation** de pans entiers de leurs missions
- l'**augmentation de la CSG et de la TVA**, parallèlement à la **suppression des cotisations salariales de Sécurité sociale et d'Assurance chômage**. Ce qui revient à remettre en cause le fondement même de ces conquêtes ouvrières, accroître les inégalités sociales et favoriser les assurances privées ! Ces mesures entraîneront une baisse de salaire pour les fonctionnaires !
- un projet de **"régime unique de retraite par points"**, c'est-à-dire la mise en extinction du régime de retraites par répartition, la fin des régimes spéciaux, une nouvelle baisse des droits à la retraite, afin de donner une place centrale à la capitalisation, inégalitaire et dépendante de la Bourse.

ET DANS L'ÉDUCATION...

Même chose dans l'enseignement ! La déréglementation poursuit son chemin en ce qui concerne les rythmes scolaires et la réforme du collège. Les annonces sur le recrutement des enseignants par les chefs d'établissement s'inscrivent dans la continuité. L'individualisation des parcours et des apprentissages ponctuée par la sélection à l'entrée de l'université dessinent le renforcement d'une école du tri social.

L'inversion de la hiérarchie des normes entre en résonance avec ce qui se passe dans les établissements scolaires de la maternelle à l'université. Les **écoles de plus en plus soumises aux élus locaux**, les **collèges** et les **lycées** et les **universités** sous couvert d'autonomie et d'innovation pédagogique sont livrés à eux-mêmes **sans cadrage national**.

- Dans la fonction publique où les **CHSCT** viennent tout juste d'être mis en place sans réels pouvoirs et avec peu de moyens, il y a fort à parier qu'ils disparaîtront sans avoir eu le temps de développer leur capacité d'action concernant les **conditions de travail des personnels**.

La rentrée scolaire n'échappe pas à cette logique austéritaire :

- **suppression brutale des contrats aidés** laissant nombre de missions vacantes et mettant les personnes concernées dans des situations très difficiles ;
- des décisions précipitées qui se mettent en place à moyens constants ou par redéploiement (CP à 12 en REP +, rétablissement des classes bilingues, dispositif des devoirs faits...);

Pour la FSU, il est impératif de mettre en œuvre un projet éducatif ayant pour objectif la réussite de tous les jeunes de la maternelle à l'université. Il est urgent pour cela de conforter le service public d'éducation.

Pour toutes ces raisons, la section départementale FSU de l'Oise vous appelle tou-tes à vous mettre en grève le 21 septembre.

NON AUX ORDONNANCES ET A LA LOI TRAVAIL XXL

Contre le gouvernement Macron et son train de régressions dans tous les secteurs

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 21 SEPTEMBRE 2017 !

Les manifestations dans l'Oise :

- **Compiègne à 10h Cours Guynemer**
- **Chambly à 10h Place de la Mairie**
- **Beauvais à 14h Place Jeanne Hachette**